

# La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 5 - Juillet 1997

## La Commune

### Informations

**La benne à "monstres" sera disponible sur le terrain communal, derrière chez Alain Brixon aux dates suivantes :**

**11 au 16 juillet 1997  
10 au 15 octobre 1997.**

Une épreuve cycliste sur route aura lieu le Dimanche 31 Août (départ 14h), en circuit, avec le départ et l'arrivée à Ludes. Organisée par la Mutuelle Champagne Santé l'Entraide avec l'Union Cycliste Epernay Champagne, cette épreuve est la finale du Challenge des meilleurs régionaux de l'année.

\*\*\*\*\*

### Comité des Fêtes

#### Programme du 14 juillet

#### 13 juillet

- retraite aux flambeaux, départ de la salle des fêtes à 21h30, suivie de l'ouverture des auto-scooters.

#### 14 juillet

10h30, défilé, départ place de la mairie  
dépôt de gerbe au monument  
vin d'honneur à la salle des fêtes.

A partir de 15 h.

Animations :

- auto-scooters
- "sumo" structure gonflable,
- Roolers skate

Démonstration de boxe Thaï (cassage de briques)

19h. 20h. Bal apéritif avec l'orchestre  
"Joël Deletre"

Restauration sous chapiteau

21 h. Grande nuit dansante.

0h.30 Feu d'artifice.

\*\*\*\*\*

### Conseil municipal du 10 janvier 1997

Absent : Edmond FORGET, représenté, Guy MONMARTHE, représenté, Guillaume CANARD, représenté, Catherine BERECHÉ et Alain BRIXON, excusés.

Le conseil municipal, après élection au scrutin

secret, à la majorité absolue, désigne comme délégués titulaires représentant de la commune de Ludes au sein du conseil communautaire :

Edmond FORGET  
Guy GEORGETON  
Fernand FAYOLA

et comme délégué suppléant :

Denis QUATRESOLS.

Par ailleurs, sont désignés parmi les membres du conseil municipal pour siéger au sein des commissions communautaires :

Incendie : Jean Pierre JOBART  
Urbanisme, logement, foncier : Pierre BRICOUT  
Economie, développement, tourisme : Guillaume CANARD, Régis QUATRESOLS  
Assainissement : Guy MONMARTHE, Fernand FAYOLA

Voirie éclairage public : Colette MENU

Animation culturelle : Edmond FORGET

Communication, environnement : Guy

GEORGETON.

Mr GEORGETON communique à l'assemblée une requête par laquelle Mlle Nathalie MILLERIOUX, demeurant à Reims, éducatrice musicale, a intenté une action judiciaire contre la commune devant le bureau de référé du Conseil de Prud'homme.

Sa demande est motivée par une mise en recouvrement par la commune d'une régularisation de cotisations, part salariale, sur les vacations versées en 93/94/95/96, suite à un contrôle de l'URSSAF.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé ci-dessus, autorise le Maire à ester en justice et mandate la sté d'avocats FIDAL à Châlons pour ce dossier.

Le Maire et le conseil municipal de Ludes sont totalement solidaires du mécontentement de la population de Beaumont s/Vesle, devant l'insécurité que constitue la traversée de la commune par la RN44. Il est aberrant de constater que tous les villages entre Reims et Châlons ont été déviés, sauf un seul. Il est donc urgent de donner satisfaction aux habitants de Beaumont en réalisant le contournement. Le conseil municipal de Ludes s'élève également sur la traversée dangereuse de la RN44 au carrefour de Prunay, qui malgré les accidents

L  
U  
D  
E  
S  
  
le  
  
C  
O  
O  
Q  
U  
E  
T



souvent forts graves, n'est toujours pas aménagé.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer un contrat de maintenance pour l'entretien de l'horloge et des cloches de l'église avec la SARL Les Carillons.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet présenté par la DDE, relatif au busage du fossé et à l'aménagement de trottoirs rue de Puisieux. Les travaux supportés par la commune sont évalués à 66.000 F., le reste étant pris en charge par la communauté de communes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet présenté par la DDE, relatif à l'extension de voirie et de réseaux Chemin du Bas Belai. Les travaux supportés par la commune sont évalués à 146.000 F., le reste étant pris en charge par la communauté de communes.

#### **Conseil Municipal du 14 février 1997**

Absents : Colette MENU, représentée, Marie Claude CANON, excusée.

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 16.200 F à l'association "Ludes-Mailly l'école" pour participation de la commune à la classe de neige des élèves de l'école.

Le conseil municipal décide d'annuler la dernière échéance de location du court de tennis au 15/12/1997, d'un montant de 12.650 F, versée par le Tennis Club de Ludes.

Le conseil municipal prend connaissance du procès-verbal d'ouverture des plis du 27 janvier, suite à la consultation lancée pour l'extension de la halte-garderie. Les travaux retenus s'élèvent à la somme de 421.656 F H.T.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la proposition des services fiscaux du département de la Marne de la vente par l'Etat à la commune de 4 parcelles de bois, biens vacants, situées à Ludes, d'une surface totale de 92a04 pour la somme de 20.000 F.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition de ces parcelles.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer un contrat de maintenance avec l'entreprise Mirandel, pour l'entretien du système de chauffage de la salle des fêtes.

Par délibération du 18/12/95, le conseil municipal a créé une régie municipale permanente de recettes, concernant les encaissements de la location de la salle des fêtes. A l'occasion de la brocante, organisée dans la commune, le conseil municipal décide d'étendre la régie de recettes à l'encaissement des droits de place.

Le conseil municipal fixe les tarifs de droit de place, à l'occasion de la brocante.

#### **Conseil municipal du 26 mars 1997**

Absents : Guy MONMARTHE, représenté, Michel QUENARDEL, représenté, Guillaume CANARD, représenté

Le Maire fait part d'une proposition des services fiscaux du département de la Marne de la vente par l'Etat à la commune de 2 parcelles de bois d'une surface total de 5a54 pour une somme de 1100 F. Après délibération, le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition de ces parcelles.

Le conseil municipal vote le budget primitif 1997 qui s'équilibre en recettes et dépenses en

Fonctionnement	2.573.216 F
Investissement	1.291.409 F

et vote les taux des 4 taxes comme suit :

Taxe d'habitation	9.43 %
Taxe foncier bâti	13.36 %
Taxe foncier non bâti	6.54 %
Taxe professionnelle	2.94 %

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec l'Association Rémoise "Les Amis des Bêtes" refuge de Reims, pour l'accueil des animaux errant sur le territoire de la commune.

Par arrêté municipal, le stationnement devant la poste sera limitée à 1h.

#### **Conseil municipal du 14 mai 1997**

Absents : Colette MENU, Michel QUENARDEL, Guillaume CANARD, excusés.

La salle des fêtes ayant subi par deux fois des effractions avec dégradations et vols, le conseil municipal demande une étude de protection du bâtiment. Plusieurs entreprises seront contactées pour des devis de système d'alarme.

Le conseil municipal renouvelle sa demande de limitation de tonnage sur la partie du CD33 Ludes/Ville en Selve, auprès du Conseil Général de la Marne, demande déjà exprimée par délibérations n° 95/42 du 2 novembre 1995 et 96/31 du 18 juillet 1996.

### **État Civil**

#### Naissance :

10.06.97 Louis PEREIRA DOS SANTOS

#### Mariage :

21.01.97 Mélina COQUERET  
et Hugues PHILIPPOTEUX

#### Décès :

11.02.97 Mireille LECLERE épouse GARITAN  
14.02.97 Ghislaine HERBERT épouse BILLIOT  
13.03.97 Michèle BRIMONT épouse FORGET  
15.06.97 Stéphane CLICHE



# Les Associations

## Comité de St Vincent

Le Comité est heureux de vous inviter à fêter Saint Vincent, le Samedi 24 janvier 1998 à 16 h. en l'Eglise Saint Jean Baptiste.

La cérémonie religieuse sera célébrée par l'Abbé Abelé, avec la participation de la chorale paroissiale, l'harmonie et la Luyate. Suivra la traditionnelle remise des diplômes, le vin d'honneur et le dîner dansant.

Les personnes qui désirent de faire confectionner ou se faire eux-mêmes un costume pour le cortège peuvent nous contacter pour tous renseignements. Nous vous attendons tous nombreux et costumés.

Le Comité :       Martine et Serge MAGNIES  
                  Catherine et Thierry JOBART  
                  Sandrine et Denis JOREZ

## Section locale des Vignerons

### "Donner sa vraie place au village"

#### *Le point "Informations"*

Ce qui vient d'être réalisé et qui a fait l'objet d'une inauguration le 21 juin dernier n'est pas anodin. C'est l'aboutissement d'une volonté de faire sortir notre village de l'anonymat, en dépit de l'adage : "pour vivre heureux, vivons caché". Il n'en demeure pas moins que la communication sous toutes ses formes, pourvu qu'elle soit de bon goût, est indispensable pour être connu, voir reconnu ...

Le plan que nous avons voulu sobre et dont les Ets Ribeiro ont su traduire notre souhait, est l'émanation des vignerons et des professionnels locaux, de la Municipalité bien sûr, mais c'est également et surtout, le travail d'un groupe qui s'investit énergiquement depuis quelques années et dont je puis affirmer toute la motivation malgré l'accaparement de notre métier.

Evidemment, au-delà d'une volonté, d'un projet et de sa réalisation, il y a, malgré les apparences, le souci de satisfaire au plus grand nombre. Peut-être est-ce là le véritable challenge. Recueillir le plus possible d'opinions favorables, et par voie de conséquence, une aide au financement de ces réalisations.

Nul doute qu'espérer d'emblée, l'unanimité autour du projet d'ensemble que représente cette amélioration de l'accueil à LUDES LE COQUET eût été déplacée.

Les actions bien "mûries" avant d'être mises en oeuvre sont souvent les plus pérennes, devenant ensuite partie intégrante du quotidien.

Pour que les esprits s'ouvrent à une démarche nouvelle, le temps est nécessaire, comme est nécessaire au préalable, le travail des défricheurs. A ce titre je pense qu'on ne peut négliger d'associer à cette initiative, le travail quelque peu précurseur d'un

Comité de fleurissement auquel Colette MENU donna l'impulsion, et dont Florence BRIMONT assure aujourd'hui la dynamique avec Catherine BERECHÉ. Nous pouvons rendre hommage, en passant, à ceux qui n'ont jamais attendu l'instauration d'un mouvement pour fleurir leur quartier.

Et surtout, cela semble essentiel, il nous faut préciser l'étroite collaboration de Monsieur le Maire et de la Municipalité, qui nous ont facilité la mise en place de ce projet. Et plus loin, au-delà de notre organisation locale des vignerons de Ludes, c'est en fait du concours de tous dont dépend la réussite de cette initiative, et chacun en a bien conscience, puisqu'en quelques années l'aspect de LUDES LE COQUET s'est affiné.

En témoigne notre belle salle des fêtes, qui a tant de succès que nous n'avons pu la retenir pour notre vin d'honneur ; également la réfection de notre église, fleuron de notre patrimoine, où des générations de vignerons ont été baptisés. L'effort consenti par la Municipalité en ce domaine est le reflet de notre effort à tous.

Puis, et plus particulièrement aujourd'hui, nous, vignerons de LUDES, sommes fiers de présenter, par l'intermédiaire de notre bureau local, cette animation concourant à l'équilibre de notre activité et celle des commerçants, comme à la vie du village dans son ensemble.

Nous ne terminerons pas cette étape sans mentionner ce qui ajoute à notre fierté. Des vignerons de LUDES ont en effet réalisé de leurs mains cet ouvrage. Francis QUENARDEL a construit le bâti, et Nicolas RULLAND a posé la toiture en tuiles de LUDES. Nous les remercions vivement de leur participation, et nous espérons non moins vivement qu'ils pourront répondre encore à notre appel, car nous avons d'autres projets requérant également des mains de maîtres.

De la même manière, nous remercions ceux qui nous ont témoigné leur confiance par leur cotisation, et ceux qui le feront bientôt, appréciant le bien fondé de cette participation.

Enfin, si cette action, concrétisée en partie, est l'initiative d'un groupe de vignerons, encore une fois, elle requiert l'adhésion de tous. Elle concourt ainsi à l'émulation collective et à la fierté de tous, en confortant l'image de notre village, ce que nous recherchons d'abord vis à vis des visiteurs, amateurs de notre Champagne, et notre cadre de vie se trouve en même temps amélioré à la satisfaction générale.

#### *La fresque*

Avec l'accord de la famille MAILLIET que nous remercions également, nous avons pu agrémenter cet édifice vétuste d'une fresque retraçant tout simplement une scène des vendanges d'autrefois. C'est peut-être une façon de se souvenir de ceux qui, avant nous, ont contribué à ce qu'est devenu notre village aujourd'hui.

Parallèlement à l'embellissement du site, c'est un



signe de bienvenu que nous prodiguons aux visiteurs et aux gens de passage. Ces derniers nous le rendent bien en marquant un ralentissement, sinon parfois un temps d'arrêt pour un cliché souvenir.

Merci à toutes les personnalités présentes qui ont bien voulu nous témoigner leur soutien et leur amitié en nous accompagnant.

Merci vivement aussi l'Harmonie de Ludes qui, en plus de la qualité de sa prestation, sait donner un air de fête aux évènements.

Merci enfin à tous les Ludéens qui se sont joint à cette cérémonie, et qui s'est terminée par un vin d'honneur dans le vendangeoir de la Coopérative dont je remercie encore le Président Didier COLLIN et son Conseil d'Administration pour leur gentillesse et leur hospitalité.

Henri QUENARDEL

### **Club "Le Vert Doré"**

Dernier né - le 7 Novembre 1996 - des clubs du village, le VERT DORÉ a confirmé au Forum des Associations organisé par le Tennis Club de Ludes, que la valeur n'attend le nombre des années puisqu'il a brillamment remporté la coupe offerte par Angibaoud.

C'est une vingtaine de membres qui s'étaient déplacés à la Salle des Fêtes pour représenter leur club à un ou plusieurs jeux proposés au cours de la journée.

Cette participation massive à une confrontation toute amicale n'a rien d'étonnant d'ailleurs car chaque Jeudi c'est la presque totalité d'entre eux (34 inscrits à ce jour) qui se retrouvent dans la salle pour s'opposer, qu'il s'agisse de scrabble, à la belote, au tarot, et à d'autres jeux dans un esprit de franche convivialité.

L'après-midi est généralement entrecoupé par un petit goûter ou l'arrosage d'un évènement marquant.

D'autres activités, telles que sorties diverses, en voitures particulières ou autobus ont été envisagées mais n'ont pas encore pu se concrétiser. Cela ne saurait certainement tarder, notamment avec deux jours au Futuroscope en Octobre.

Les personnes intéressées par les activités peuvent se manifester auprès des membres du bureau ou mieux, passer dans notre local, le jeudi entre 13h30 et 17h30. Elles y seront accueillies chaleureusement et pourront constater l'excellente ambiance qui règne au sein du groupe.

### **Comité de Jumelage**

Cette année 1997 est déjà riche en évènement.

Les 8 et 9 février, c'était le carnaval à Sörgenloch.

Du 8 au 10 mai, six cyclistes ont rallié Ludes à Sörgenloch pour un trajet de 460 km.

Les 14 et 15 juin, quelques pompiers sont allés visiter leurs collègues allemands. Ce fut l'occasion pour certains de découvrir le village jumelé.

Du 24 au 31 juillet, douze jeunes de Sörgenloch viendront passer une semaine à Ludes. Nous leur réserverons un accueil chaleureux.

Le 19 octobre, nous envisageons une visite en commun à Trèves.

Le 16 novembre nous organiserons notre loto à la salle des fêtes.

Pour 1998, nous avons invité nos partenaires les 6 et 7 juin pour un week-end coloré !

## **Société de Tir**

Au cours de la saison 96/97, l'effectif de la Société a été de 49 licenciés dont 12 jeunes à l'école de tir qui fonctionnait tous les mercredis après-midi pendant la saison.

Voici les résultats des championnats.

### **Championnats de la Marne :**

#### **Carabine 10 m**

Benjamins filles	1e	Anne BRIMONT
	2e	Séverine HERNOUX
Benjamins garçons	1e	Ludovic MAILLIET
	3e	Romain CHAMEROY
Minimes filles	2e	Lise DEMARLY

#### **Pistolet 10 m**

Benjamins filles	1e	Séverine HERNOUX
	2e	Anne BRIMONT
Benjamins garçons	1e	Ludovic MAILLIET

En équipe, Ludes 1e en carabine et pistolet.

#### **Carabine 50 m.**

Cadette	1e	Christelle HERNOUX
Seniors 2	1e	Guy GEORGETON
Seniors 3	2e	Bernard ROUSSEAU

### **Championnats de Champagne**

#### **Carabine 10 m.**

Benjamins filles	3e	Anne BRIMONT
	4e	Séverine HERNOUX
Benjamins garçons	7e	Romain CHAMEROY
	11e	Ludovic MAILLIET

#### **Pistolet 10 m.**

Benjamins filles	1e	Séverine HERNOUX
	4e	Anne BRIMONT
Benjamins garçons	5e	Ludovic MAILLIET
Minimes filles	8e	Lise DEMARLY

En équipe, Ludes 1e en carabine et pistolet.

#### **Carabine 50 m.**

Cadette	2e	Christelle HERNOUX
Seniors 2	4e	Guy GEORGETON
Seniors 3	2e	Bernard ROUSSEAU

### **Championnats Interligues**

#### **Carabine 10 m.**

Benjamins filles	4e	Anne BRIMONT
------------------	----	--------------

Ludes 2e en équipe.

#### **Pistolet 10 m.**

Benjamins filles	3e	Séverine HERNOUX
	4e	Anne BRIMONT

Ludes 2e en équipe.

#### **Carabine 50m.**

Cadette	4e	Christelle HERNOUX
---------	----	--------------------

### **Championnats de France de St Lô**

#### **Carabine 10 m.**

Benjamins filles	26e	Séverine HERNOUX
	32e	Anne BRIMONT

#### **Pistolet 10 m.**

Benjamins filles	10e	Séverine HERNOUX
	63e	Anne BRIMONT

Christelle HERNOUX est qualifiée pour les Championnats de France carabine 50 M. qui se dérouleront à Bordeaux début Août.

Tous les enfants, de 8 ans à 14 ans, peuvent s'inscrire à l'école de tir qui reprendra après les vendanges le mercredi 8 octobre.